



SYNDICAT
AUTONOME
SPP PATS

BP 653
83053 TOULON CEDEX

Tel: 06 18 57 01 93
president@saspp-pats83.org

Affilié à la FA-FPT et à la
FA-FP

Contrôleur Général Eric MARTIN

Directeur départemental
SDIS du Var
87 Bd Michel Lafourcade
CS 30255
83007 Draguignan Cedex

Toulon, le 18 septembre 2017.

Objet : Proposition en matière de feux de forêts

Monsieur le Directeur Départemental,

Cette année encore, notre département a été victime de feux de forêts importants, avec pour certains un développement catastrophique, induisant la mise en œuvre pour le SDIS 83 d'énormes moyens humains et matériels.

L'expérience du terrain des représentants du Syndicat Autonome SPP PATS 83 ainsi que les échanges que nous avons avec nos collègues sur le sujet nous amènent à vous proposer un nouvel axe de réflexion dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts.

Notre organisation syndicale souhaiterait voir se constituer un groupe de « pionniers feux de forêts », se développer dans notre SDIS une doctrine d'emploi de ce groupe spécialisé et enfin voir ce groupe compléter l'arsenal des moyens de lutte FDF du SDIS 83, en parallèle des Groupes d'Intervention, des GPIHF, des équipes DIH et Brulages Dirigés et des HBE. A première vue, mais j'espère avoir l'occasion d'exposer et de développer notre propos, il s'agirait pour ce groupe de traiter les lisères d'un feu et la phase de noyage avec des moyens hydrauliques et de forestage légers, à l'instar de ce que pratiquent les formations militaires de Sécurité Civile ou les corps de pompiers des autres pays méditerranéens ou américains confrontés à ce risque.

D'un point de vue opérationnel, ce déploiement de pionniers pédestres permettrait certainement de libérer des Groupes d'Intervention de ces actions de second temps pour les réserver aux attaques de première intention (attaques frontales ou défenses de points sensibles par exemple), dans le cadre de la stratégie d'attaque massive qui a fait ses preuves sur le territoire national, « Frapper vite et fort ».

Les derniers choix tactiques opérés, semble-t-il, lors du feu de La Londe début septembre, tels que l'engagement de véhicules urbains sur des pistes DFCl,

Ref : 31/17/SJ/SA 83

Affaire suivie par :

Copie à :

Pièces jointes :

montrent que nous n'avons plus les moyens de mettre en œuvre cette stratégie. Il devient alors impératif de s'adapter en innovant ou du moins en reproduisant des dispositifs efficaces chez nos voisins européens ou pratiqués par d'autres unités de Sécurité Civile.

Côté financement, la contribution exceptionnelle d'un million d'euros du Conseil départemental pourrait en partie être utilisée pour la création puis le déploiement opérationnel de cette nouvelle composante des moyens de lutte FDF, du moins pour notre pays.

J'ai en mémoire, à l'occasion de la présentation du Groupe d'Appui Feux de Forêts il y a quelques années, votre volonté de remettre au premier plan national le SDIS 83, comme département leader et innovant de ce domaine d'activité des sapeurs-pompiers français.

Aussi, je ne doute pas que cette proposition retiendra votre attention. Elle pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un échange en CATSIS, instance prévue pour débattre des sujets d'ordre technique et opérationnel, alors que nous n'avons plus vu cette dernière se réunir depuis plus d'un an.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, mes respectueuses salutations.

Le Président départemental,



Sébastien JANSEM